HCL
HOSPICES CIVILS DE LYON
votre santé, notre engagement

DIRECTION DU PATRIMOINE
HOSPITALIER - DIT
49 rue Villon - CS 98297
69373 LYON
CEDEX 08
☎ 04 72 11 70 57

ETABLISSEMENT

HCL- Groupement Hospitalier Centre
Hôpital E. Herriot

OPERATION

REAMENAGEMENT DES ABORDS DES PAVILLONS A, JK ET DU PAVILLON G

DOCUMENT

Hypothèses Structure
LOT 1 - Structure et Génie civil

ENTREPRISE

GES

MAITRISE D'OEUVRE

Urbaniste paysagiste - ZEPPELIN Architectes
25 rue Paul Chenavard - 69001 LYON
T : 04 78 30 99 41

Technique VRD - AGS Developpement
14, avenue Simone Veil 69150 DÉCINES CHARPIEU
T : 04 37 23 68 72

Architecte du patrimoine - AGENCE GOUTAL
110, rue du Faubourg Poissonnière 75010 PARIS
T : 01 42 59 18 17

Technique Génie Civil - GES Structures
12, rue Edison 69500 BRON
T : 04 72 15 29 50

DATE	INDICE	MODIFICATION
28/09/2026	A	Phase DCE

EDL | APS | AVP

PRO | **DCE** | PEO | POE

Echelle : -

N° pièce : 12

HYPOTHESES DE STRUCTURE

Béton

Béton : C40/50 : fck = 40 MPa sauf indication contraire

Classes d'exposition

- Fondations : XC2
- Murs périphériques sous-sol : XC2
- Eléments intérieurs (infrastructure et superstructure) : XC2

Aciers

treillis soudés et barres en acier haute adhérence B500A
(fyk = 500 MPa – classe de ductilité A)

Règlements

Les ouvrages seront calculés selon les normes et règlements suivants :

- NF EN 1990 (Eurocode 0) et annexe nationale pour les bases de calcul des Structures.
- NF EN 1991 (Eurocode 1) et annexe nationale pour les actions sur les structures
- NF EN 1992 (Eurocode 2), annexe nationale et guide d'application pour le calcul des structures en béton
- NF EN 1992 (Eurocode 8), annexe nationale et guide d'application pour le calcul au séisme
- NF P 94-261 (Normes d'application nationale de l'Eurocode 7) pour les fondations superficielles

Charges et surcharges

	G=	Q=
	800	150
Zones plantées	DaN/m2	DaN/m2

Véhicules : voir tableau ci-après

En +

Les Ts sont des ADETS Découpés à la demande
Quantités à +/- 5 % chutes, ligatures et recouvrement compris
Quantités en hors œuvre et vides déduits
Zone sismique 2 bâtiment classe IV, sol de classe A application des règles parasismiques
Neige région A1, vent région 2.

Périmètre de la mission et répartition des prestations :

La mission confiée au bureau d'études GES comprend les études de structure aux stades DIAG -AVP - PRO/DCE .
À ce titre, GES n'établit les plans d'exécution nécessaires à la réalisation des ouvrages, incluant les plans de coffrage côtés, les plans de ferraillage de principe et les coupes caractéristiques.

GHC HEH / Tableau récapitulatif des cas de charges sur les galeries				
	Renforcement des dalles existantes		Renforcement de base	Option de renforcement
	Véhicules légers	Véhicules de secours	Véhicules avec PTAC<=16t	Véhicules avec PTAC>16t
charge ponctuelle 1 roue (kN)	45	45	45	60
charge ponctuelle 1 essieu (kN)	15	100	100	120
charge ponctuelle 2 essieux collés (kN)	30	120	120	2 essieux de 120 distance 150cm
charge uniforme (kN/m²)	7,71	14,31		
PTAC limite	< ou = 3,5T	< ou = 16T	< ou = 16T	>16T
type de véhicule	véhicule léger	PL	PL	PL
correspondance	Camionnette	Véhicule de secours	Porteur 2 essieux	Porteur 2 essieux
image				

Description sommaire des travaux envisagés sur la structure :

D'après le diagnostic structurel établi, il est envisagé les travaux suivants :
-Démolition et enlèvement des matériaux de surface au lot VRD.
-Démolition des dalles béton de protection d'étanchéité.
-Enlèvement de l'étanchéité existante.
-Nettoyage de la dalle supérieure des galeries.
-Mise en œuvre d'un désolidarisant épaisseur 3 cm sur le dessus des galeries sur une largeur de 4.10 ml.
-Mise en œuvre de dalles préfabriquées ou coulage de la dalle de transfert de charge.
-Mise en place de l'étanchéité.
-coulage de la dalle de protection en béton désactivé ou feutre anti-racine prévu au lot VRD.